Nations Unies S/PV.9835

Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

Provisoire

9835e séance

Mercredi 15 janvier 2025, à 10 heures

New York

Président :	M. Bendjama	(Algérie)
Membres :	Chine	M. Geng Shuang
	Danemark	Mme Lassen
	États-Unis d'Amérique	Mme Shea
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	Mme Jaraud-Darnault
	Grèce	M. Sekeris
	Guyana	Mme Parmanand
	Pakistan	M. Akram
	Panama	M. Alfaro de Alba
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
	Sierra Leone	Mme Karim
	Slovénie	Mme Blokar Drobič
	Somalie	M. Osman

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; et M^me^ Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord présenter mes meilleurs vœux pour la nouvelle année et souhaiter la bienvenue aux membres nouvellement élus du Conseil de sécurité. Je tiens également à exprimer ma sincère gratitude au général Beary, Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, qui présentera au Conseil le dernier exposé de son mandat en séance à huis clos.

Alors que nous faisons le bilan de l'année écoulée et réfléchissons aux défis et aux possibilités de l'année à venir, j'attends avec intérêt de continuer à travailler avec le Conseil pour parvenir à un règlement durable du conflit au Yémen. J'ai passé une grande partie de l'année dernière à essayer de protéger le Yémen de l'escalade régionale et d'appeler l'attention sur les chances bien réelles de régler le conflit yéménite. Cependant, le contexte s'est de plus en plus internationalisé, Ansar Allah intensifiant ses frappes contre Israël et poursuivant ses attaques en mer Rouge, ce qui a entraîné des représailles de la part des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et d'Israël au Yémen. Les récentes frappes aériennes israéliennes ont endommagé des infrastructures civiles critiques, notamment le port de Hodeïda et l'aéroport international de Sanaa. Les dégâts subis par le port et les navires de remorquage entravent le déchargement de l'aide humanitaire. L'ONU n'a cessé d'envoyer le même message de fermeté : les civils et les infrastructures civiles ne doivent jamais être pris pour cible, que ce soit au Yémen, en Israël ou à Gaza. Les discussions en cours en vue d'un cessez-le-feu à Gaza et de la libération des otages laissent espérer qu'une occasion de désescalade régionale pourrait se concrétiser.

Cependant, jusqu'à aujourd'hui, l'intensification des frappes et des contre-frappes a entravé les perspectives de paix et détourné du Yémen une attention et des ressources cruciales. Ces agissements menacent la sécurité maritime, déstabilisent l'économie yéménite et mettent à mal la stabilité régionale. Il est d'autant plus urgent de trouver une solution à la crise au Yémen que la stabilité régionale passe, en partie, par l'instauration de la paix dans ce pays.

Je me suis activement entretenu avec les parties prenantes yéménites, régionales et internationales dans toute la région, menant des discussions parfois difficiles, souvent constructives et toujours franches lors de mes visites à Mascate, Sanaa, Téhéran et Riyad, afin d'intensifier les efforts en faveur d'un règlement pacifique du conflit. Mon message à tous les interlocuteurs est le même : nous avons besoin d'une désescalade immédiate et d'un véritable engagement en faveur de la paix. Près de 40 millions de Yéménites attendent depuis bien trop longtemps.

Au cours de mes rencontres avec de hauts responsables politiques et militaires à Sanaa, j'ai réitéré les appels déjà lancés par le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, M. Tedros Ghebreyesus, durant sa récente visite à Sanaa, demandant instamment à Ansar Allah de libérer immédiatement et sans condition tous les membres du personnel des Nations Unies, des organisations nationales et internationales, des missions diplomatiques et du secteur privé qui sont détenus arbitrairement. J'ai également exhorté ces hauts responsables à libérer le navire marchand *Galaxy Leader* et ses 25 membres d'équipage, qui sont détenus illégalement depuis plus d'un an. Au cours de ma visite, j'ai rencontré la famille de mon collègue qui est détenu depuis plus de six mois. J'ai rencontré des enfants qui attendent des nouvelles de leur père, une femme qui attend des nouvelles de son époux, une mère qui attend des nouvelles de son fils. Leur souffrance et leur espoir indéfectible de le voir libéré sont ceux d'innombrables familles touchées par ces détentions injustes. Je suis également préoccupé par les informations faisant état d'une nouvelle vague de détentions arbitraires, qui exacerbe encore la souffrance des familles et sape la confiance. Je suis convaincu que le Conseil continuera à soutenir tous les efforts visant à obtenir la libération inconditionnelle des personnes détenues arbitrairement.

Alors que les tensions régionales font la une des journaux, nous avons assisté à d'autres escalades le long de plusieurs lignes de front, ce qui vient nous rappeler que nous pourrions perdre la stabilité relative et l'amélioration des conditions de sécurité pour les civils observées depuis la trêve de 2022. Au cours d'un autre drame dans la province de Taëz, deux enfants ont été tués et deux autres blessés dans une attaque à l'ouest de la ville de Taëz, près du site d'une précédente attaque de drone que j'ai évoquée dans mon dernier exposé (voir S/PV.9806). Je m'inquiète aussi des informations selon lesquelles Ansar Allah mènerait des opérations dans le village de Hanka Al-Masoud, dans la province de Beïda. Ces attaques doivent cesser et les parties doivent prendre des mesures concrètes et urgentes pour instaurer un accord de cessez-le-feu national. Mon bureau continue de discuter avec les parties de ce qu'il faut faire pour créer les conditions d'un cessez-le-feu.

Durant cette phase critique, toute nouvelle escalade risque de compromettre les engagements pris et aurait des conséquences humanitaires dévastatrices pour la population yéménite, qui subit des épreuves inimaginables depuis près de 10 ans déjà. De nouvelles violences généralisées signifieraient de nouveaux déplacements de population, l'effondrement des services essentiels et l'aggravation d'une crise humanitaire déjà terrible, et éloigneraient le Yémen de la paix dont il a si désespérément besoin. Elles risqueraient aussi de réduire à néant les progrès chèrement obtenus en matière de désescalade, et d'éroder une confiance fragile mais indispensable pour mettre en œuvre un processus de paix durable. Dans l'intérêt du peuple yéménite, pour préserver les possibilités de paix, je demande instamment à toutes les parties de s'abstenir de toute mesure propre à aggraver les souffrances ou à annuler les progrès engrangés jusqu'ici.

Mon bureau a noué d'amples dialogues avec les deux parties au niveau technique sur les questions économiques, et je me félicite qu'elles y participent en toute franchise, qu'elles prennent acte des difficultés économiques pressantes et qu'elles aspirent collectivement à un avenir meilleur pour tous les Yéménites. Qui plus est, nous collaborons étroitement avec d'importants acteurs de la banque et du secteur privé afin de déterminer les mesures à prendre pour le relèvement économique du Yémen, et de préparer un dialogue plus généraliste sur l'économie. La détérioration économique persistante au Yémen touche tous les segments de population, les plus vulnérables en tête. Certes, le Gouvernement yéménite et Ansar Allah ont tous deux pris des mesures pour remédier à cette crise, mais les difficultés structurelles globales doivent être abordées dans un esprit de collaboration. Nos discussions ont abordé la manière dont une collaboration entre les parties pourrait générer des dividendes de paix cruciaux, notamment l'unification de la Banque centrale, la reprise des exportations de combustible fossile et le paiement intégral des traitements des fonctionnaires. Les parties doivent agir avec

détermination ; il ne faudrait pas qu'elles hésitent à saisir des occasions concrètes au motif qu'elles auraient imaginé de futurs scénarios. Le temps ne joue pas en notre faveur et les atermoiements ne feront qu'aggraver les souffrances de ceux qui ont déjà tant subi. L'inaction aura de profondes répercussions, et ce sont les populations les plus vulnérables du Yémen qui s'en ressentiront le plus.

Nous continuons d'axer nos efforts sur la création de voies menant à une paix durable. Mon bureau facilite toujours une série de dialogues politiques associant les partis politiques yéménites, les acteurs de la société civile, les principales parties prenantes et d'éminents experts. Ces initiatives donnent la priorité à une participation véritable des femmes et des jeunes, en veillant à ce que leurs voix soient au cœur d'une vision sans exclusive pour l'avenir du Yémen, et elles sont incontournables pour jeter les bases d'un processus politique plus ample. En complément de ces dialogues, nous menons des consultations afin de mieux tenir compte des perspectives des groupes marginalisés.

En parallèle, mon bureau a engagé le dialogue avec des représentants du Comité de coordination militaire afin de promouvoir des mesures propices à un cessez-le-feu national. Nous poursuivons aussi nos efforts pour réunir les comités de prisonniers des parties et incitons tous les acteurs à continuer d'œuvrer à la libération des personnes détenues dans le cadre du conflit, selon le principe « tous pour tous ». Faire du dossier humanitaire une priorité est un impératif non seulement pour soulager les souffrances immédiates, mais aussi pour jeter les bases d'accords plus larges. Ces actions témoignent d'un véritable engagement à faire progresser le processus de paix et sont la marque d'une disposition à veiller en priorité au bien-être des personnes touchées par le conflit.

L'année qui vient ne sera pas exempte de difficultés, mais rien n'entame ma détermination à préserver les progrès engrangés à ce jour s'agissant de la feuille de route et à garder le cap sur les perspectives de paix au Yémen. Une désescalade est de rigueur dans toute la région, et l'action énergique de l'ONU dans ce sens doit être appuyée. Un Yémen stable et pacifique profite à tous, et les efforts doivent être adaptés aux aspirations des Yéménites à la paix, à la dignité et à un avenir qui ne soit plus assombri par la guerre.

Alors que la région est en proie à l'escalade et que son avenir est incertain, je crains que les parties puissent réévaluer leurs options pour la paix et que des hypothèses erronées n'entraînent des erreurs d'appréciation. L'unité du Conseil de sécurité et la cohérence de ses messages aux parties s'agissant de l'importance d'un règlement négocié seront primordiales dans les mois à venir. La détermination du Conseil a conforté les attentes de progrès nourries par la communauté internationale et a illustré la volonté collective d'accompagner le Yémen dans son cheminement vers la paix. Face aux défis qui nous attendent, cette détermination résolue restera capitale, non seulement pour préserver les progrès réalisés à ce jour sur les éléments de la feuille de route, mais aussi pour avancer vers un règlement politique global et pour entretenir l'espoir d'un avenir plus radieux et plus stable pour le peuple yéménite.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^me^ Msuya.

M^me^ Msuya (*parle en anglais*) : Avant de commencer, je me permettrai de souhaiter une bonne année aux membres du Conseil et de remercier le général de division Beary de son service dévoué. Je remercie également l'Envoyé spécial Grundberg de son exposé et de ses efforts inlassables pour instaurer la paix, dans l'intérêt du peuple yéménite.

Les hostilités persistantes au Yémen et dans ses environs, ainsi que dans le reste de la région, ont des répercussions humanitaires toujours plus alarmantes pour les civils. Les houthistes ont continué de viser Israël avec des drones et des missiles,

faisant plusieurs blessés parmi les civils et endommageant une école près de Tel-Aviv et des maisons à Jaffa. Les frappes aériennes israéliennes sur Hodeïda et Sanaa ont tué et blessé des dizaines de civils et causé d'importants dégâts aux infrastructures civiles. Globalement, le mois dernier a connu une hausse alarmante des attaques contre les infrastructures civiles vitales dont dépendent des millions de personnes pour avoir de l'électricité, se déplacer en sécurité et importer des denrées alimentaires et des fournitures médicales essentielles.

Une série de frappes aériennes – dont la dernière en date, le 10 janvier, a visé les ports de Hodeïda et de Ras Issa – a fait de graves dégâts dans les ports yéménites sur la mer Rouge, réduisant notablement leurs capacités. En particulier, le port de Hodeïda, point de passage critique pour le carburant et les marchandises commerciales comme pour les fournitures humanitaires, fonctionne à environ 30 % de sa capacité, d'après les meilleures estimations actuelles. Le Yémen est tributaire des importations pour plus des deux tiers de son offre alimentaire et pour quelque 90 % de tous les médicaments et fournitures médicales destinés à la population. Les organisations humanitaires dépendent de ces ports maritimes pour acheminer des fournitures humanitaires vitales, notamment la nourriture et les médicaments. Toute entrave à leurs opérations se traduit directement par d'immenses souffrances et difficultés pour les civils. Les infrastructures qui jouent un rôle aussi indispensable doivent être épargnées.

Comme cela a été amplement signalé, l'attaque israélienne sur l'aéroport international de Sanaa, le 26 décembre, est survenue alors qu'un vol commercial de passagers atterrissait. Fort heureusement, l'avion n'a subi aucun dommage, mais l'attaque a causé la mort d'au moins trois civils et fait 30 blessés, dont un membre de l'équipage du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies. Le docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, M. Julien Harneis, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies, ainsi que d'autres collègues de l'ONU, étaient également à l'aéroport à ce moment-là. L'aéroport a subi des dégâts considérables, notamment la destruction de la tour de contrôle, ce qui suscite des inquiétudes quant à la sécurité des vols et des déplacements des passagers à l'avenir. À l'instar des ports yéménites sur la mer Rouge, l'aéroport de Sanaa est vital pour les opérations humanitaires. Il est incontournable pour la circulation des civils, des travailleurs humanitaires et des fournitures de première nécessité. Toute perturbation de ses activités a une incidence directe sur notre capacité à nous acquitter de notre mission, et elle a des répercussions néfastes pour les civils, notamment ceux qui doivent se rendre à l'étranger pour obtenir des soins médicaux.

Je réitère la demande faite par le Secrétaire général à toutes les parties, les enjoignant à respecter le droit international humanitaire afin de protéger les civils et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour épargner les infrastructures dont dépendent les civils.

Le docteur Ghebreyesus était au Yémen pour négocier la libération de membres du personnel des Nations Unies et d'autres organisations détenus par les houthistes et pour discuter de la situation humanitaire avec les partenaires et les responsables. Ses échanges ont permis de faire en sorte que les autorités houthistes de facto s'engagent, d'une part, à explorer une voie menant à la libération de tous les membres du personnel détenus et, d'autre part, à améliorer les conditions dans lesquelles ils sont détenus jusqu'à leur libération. Je saisis cette occasion pour exhorter les autorités houthistes de facto à tenir cet engagement et à entendre l'appel du Secrétaire général en faveur de la libération immédiate et inconditionnelle de l'ensemble du personnel des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG).

La population yéménite reste confrontée à une grave crise humanitaire et de protection. Selon l'appel humanitaire global pour 2025, qui sera lancé prochainement, la crise s'aggrave. Au moins 19,5 millions de personnes au Yémen ont besoin d'une aide

humanitaire et d'une protection cette année, soit 1,3 million de plus qu'en 2024. Près de la moitié des habitants du Yémen, soit plus de 17 millions de personnes, ne peuvent pas satisfaire leurs besoins alimentaires de base. Les personnes les plus marginalisées, notamment les femmes et les filles, les déplacés et les communautés telles que les Muhamasheen, sont le plus durement touchées. Près de la moitié de tous les enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance modéré à grave dû à la malnutrition.

Les cas de choléra atteignent des niveaux effroyables. Selon l'OMS, le Yémen a été le pays le plus touché au monde par le fléau du choléra en 2024, et compte 35 % des cas de choléra et 18 % des décès liés à cette maladie dans le monde. Cette réalité a à elle seule fait peser d'énormes charges supplémentaires sur un système de santé déjà mis à très rude épreuve. En outre, selon les estimations, 4,8 millions de personnes sont toujours déplacées, pour la plupart des femmes et des enfants.

Nous restons déterminés à aider les personnes dans le besoin partout au Yémen. Pour cela, nous avons besoin de l'appui du Conseil et de nos donateurs pour mener à bien des activités humanitaires vitales à l'échelle requise. Nous avons également besoin qu'un accès humanitaire fondé sur les principes soit facilité. Il me plaît de signaler que des progrès modestes mais soutenus sont réalisés sur ce front. Le mois dernier, une mission des Nations Unies dirigée par le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire a franchi la ligne de front dans la ville de Taëz pour la première fois depuis 2016, en s'appuyant sur les initiatives locales menées par la communauté.

En outre, ces derniers mois, le processus d'approbation des visas pour le personnel recruté sur le plan international a été accéléré et des accords ont été conclus avec les ONG partenaires dans les zones contrôlées par les houthistes, une évolution encourageante s'agissant de lever les obstacles bureaucratiques aux opérations humanitaires.

Le mois dernier, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Fletcher, a demandé l'appui du Conseil de sécurité sur trois points concrets (voir S/PV.9806). Alors que de nouveaux membres ont rejoint le Conseil, je voudrais mettre de nouveau l'accent sur ces points, car ils correspondent bien à mes observations d'aujourd'hui.

Premièrement, en ce qui concerne l'influence collective du Conseil pour garantir le plein respect du droit international humanitaire, cela implique de veiller à ce que les infrastructures civiles critiques soient épargnées, y compris les ports, les aéroports et les réseaux d'eau et d'électricité. Endommager ces infrastructures peut nuire, en premier lieu, aux civils qui souffrent déjà et à ceux qui sont le plus dans le besoin.

Deuxièmement, il faut appuyer un financement intégral de l'aide humanitaire, afin de redonner un peu d'espoir à la population du Yémen, prise dans une situation de crise qui dure depuis 10 ans.

Troisièmement, il faut apporter un appui constant et indéfectible aux efforts de l'Envoyé spécial Grundberg pour permettre la reprise d'un processus de transition politique pacifique, ordonné et sans exclusive, mené par les Yéménites. En fin de compte, le moyen le plus rapide et le plus sûr de mettre fin à une décennie de souffrances et de crise humanitaire au Yémen, c'est de trouver une solution politique durable.

En outre, et pour accompagner les efforts déployés par le docteur Ghebreyesus sur le terrain à la fin du mois de décembre 2024, je demande au Conseil d'appuyer toutes les initiatives visant à garantir la libération en toute sécurité de tous les membres du personnel des Nations Unies et d'autres organisations humanitaires qui sont détenus.

J'espère que nous pourrons trouver une meilleure voie pour régler cette crise, et je suis prête à travailler avec le Conseil à cette fin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^me^ Msuya de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier de leurs importants exposés d'aujourd'hui l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, M^me^ Msuya.

Je formulerai trois observations aujourd'hui.

Premièrement, nous saluons les efforts continus et les visites du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, M. Ghebreyesus, et de l'Envoyé spécial Grundberg pour obtenir la libération des personnes détenues. Nous sommes profondément préoccupés par les affirmations des houthistes concernant de nouvelles détentions arbitraires et illégales de citoyens yéménites. Nous appelons le Conseil à s'exprimer d'une seule voix pour condamner avec la plus grande fermeté les détentions par les houthistes et à exiger d'eux qu'ils libèrent immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues, afin de garantir un environnement opérationnel sûr pour l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont le plus besoin. C'est plus important que jamais, à l'heure où près de 20 millions de Yéménites ont besoin d'aide, comme nous l'a expliqué bien clairement et sans complaisance M^me^ Msuya.

Deuxièmement, le Royaume-Uni continuera à appuyer la liberté de navigation, y compris en mer Rouge et dans le golfe d'Aden, et nous attendons avec intérêt la prorogation dans le courant de la journée du mandat de la résolution 2722 (2024).

Le Royaume-Uni condamne les attaques incessantes et irresponsables des houthistes contre les agglomérations israéliennes. Nous avons clairement indiqué qu'Israël avait le droit de se défendre contre ces attaques. Mais cela doit se faire dans le respect des obligations qui incombent à Israël en vertu du droit international humanitaire, notamment la nécessité d'éviter d'endommager les infrastructures civiles critiques telles que le port de Hodeïda, principal point d'entrée des denrées alimentaires et des fournitures humanitaires au Yémen.

Troisièmement, le Royaume-Uni appuie résolument le Gouvernement yéménite. C'est pourquoi nous faisons partie des organisateurs, ce mois, d'une manifestation dont le but est de mobiliser un appui international au Gouvernement en tant que représentant légitime du peuple yéménite et de promouvoir la stabilité et une gouvernance stable. Le Yémen ne pourra véritablement prospérer que lorsque tous les Yéménites pourront jouer leur rôle dans la construction d'un avenir meilleur pour leur pays.

Enfin, à l'occasion du dernier exposé du général Beary au Conseil, je voudrais saluer ses efforts pour appuyer la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et le peuple yéménite dans la province de Hodeïda. Je le remercie de ses services.

M. Alfaro de Alba (Panama) (*parle en espagnol*) : Le Panama remercie la présidence du Conseil de sécurité de l'organisation de la présente séance, ainsi que M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^me^ Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, de leurs exposés très utiles.

La République du Panama est profondément préoccupée par les tensions croissantes au Yémen, la grave crise humanitaire qui sévit dans la région et la détérioration continue de la situation en mer Rouge. Nous suivons de très près les initiatives et les efforts de l'Envoyé spécial pour le Yémen et nous saluons les efforts qu'il déploie pour promouvoir la paix et la stabilité dans la région. Nous soutenons également les efforts visant à créer un espace politique favorable et à relancer un dialogue constructif susceptible de mener à un règlement politique durable du conflit et de garantir un avenir stable au peuple yéménite.

La situation humanitaire au Yémen continue de se détériorer. Selon l'*Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2025* du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 19,5 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire.

Cette situation résulte des effets dévastateurs du conflit, de l'effondrement économique et du manque d'accès aux services de base. Le Panama souligne qu'il est urgent de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et souhaite rappeler à toutes les parties qu'elles ont l'obligation de veiller à ce que l'aide parvienne directement aux civils qui en ont besoin, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil.

En tant que nation maritime, nous condamnons fermement les attaques des houthistes contre les navires de commerce en mer Rouge. Ces actes de violence compromettent la sécurité maritime internationale et le transit des navires, et ils ont des conséquences directes sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et l'aide humanitaire dont la région a besoin. Le droit de navigation est un principe fondamental du droit international qui doit être respecté par tous les États et tous les acteurs internationaux. L'engagement du Panama en faveur du droit de navigation se reflète dans sa gestion efficace et neutre du canal de Panama, qui témoigne également de son respect de la souveraineté et des droits internationaux. Depuis le début des attaques, en novembre 2023, avec la capture du navire marchand *Galaxy Leader* et de son équipage, dont les membres sont toujours retenus en otage par les rebelles houthistes et dont nous exigeons la libération totale, inconditionnelle et immédiate, il y a eu 136 attaques contre des navires marchands, dont plus d'une douzaine battant pavillon panaméen, y compris des pétroliers. Les attaques contre ces navires représentent en outre un grave danger pour l'environnement.

Par ailleurs, le Panama condamne fermement les attaques contre les travailleurs humanitaires et le personnel des organisations non gouvernementales et des Nations Unies, ainsi que leur détention arbitraire et injustifiée. Les travailleurs humanitaires risquent leur vie et travaillent dans des conditions extrêmement difficiles pour fournir une aide à ceux qui en ont le plus besoin. De tels actes sont totalement inadmissibles et doivent cesser immédiatement. Toutes les personnes détenues arbitrairement doivent être libérées et toutes les mesures qui entravent directement ou indirectement l'aide humanitaire doivent cesser.

Nous réaffirmons notre profonde inquiétude face à la situation critique au Yémen et lançons un appel urgent à toutes les parties concernées pour qu'elles fassent du bien-être du peuple yéménite, qui souffre, une priorité. Il est essentiel d'œuvrer à une solution globale et durable, qui respecte pleinement les droits humains et les règles du droit international, y compris le droit humanitaire. Seul un engagement sincère en faveur du dialogue, de la cessation des hostilités et de la coopération internationale permettra de garantir la stabilité dans la région.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le Pakistan remercie la présidence algérienne d'avoir organisé cette importante séance d'information.

Nous remercions également l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya de leurs importantes mises à jour sur le Yémen.

Le Pakistan demeure profondément préoccupé par le conflit prolongé au Yémen, qui a déclenché une crise multidimensionnelle, y compris l'effondrement de l'économie, les effets des changements climatiques et l'une des pires urgences humanitaires de l'histoire moderne. Nous sommes convaincus que le conflit au Yémen doit être réglé par des moyens diplomatiques et politiques. Nous exhortons toutes les parties à privilégier le dialogue, à participer à un processus politique dirigé et contrôlé par les Yéménites et à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Nous soutenons pleinement les efforts déployés par l'ONU et les acteurs régionaux, en particulier l'Arabie saoudite et Oman, pour parvenir à un règlement politique du conflit yéménite sur la base de cadres convenus. Le Pakistan se félicite des progrès importants accomplis dans le cadre des négociations de paix menées en décembre 2023, qui ont abouti à des accords essentiels entre les parties pour mettre fin aux hostilités

grâce à un cessez-le-feu national, amorcer une relance économique, reprendre les exportations de pétrole et garantir le paiement des salaires des fonctionnaires. Il sera essentiel de préserver ces acquis, d'établir une feuille de route et de mettre pleinement en œuvre les engagements pris en faveur d'une paix durable.

Le Pakistan est vivement préoccupé par les frappes aériennes au Yémen. Les frappes israéliennes contre des infrastructures civiles au Yémen, notamment l'aéroport international de Sanaa, les ports de la mer Rouge et les centrales électriques, ont fait des victimes civiles, ce qui a encore aggravé la grave crise humanitaire et politique au Yémen. Nous sommes également très préoccupés par les attaques des houthistes contre les navires hauturiers et de commerce en mer Rouge, qui mettent en péril le commerce mondial, la stabilité régionale et l'environnement.

La crise humanitaire au Yémen reste l'une des plus graves au monde. Près de la moitié de la population, soit 17 millions de personnes, est confrontée à une grave insécurité alimentaire, et 3,5 millions de personnes souffrent de malnutrition aiguë. Les effets des changements climatiques, notamment les inondations et les sécheresses, aggravent encore la crise humanitaire et ont entraîné le déplacement de 4,5 millions de personnes. Pour y remédier, il faut une réponse internationale robuste et coordonnée. Nous demandons instamment aux pays donateurs d'augmenter leurs contributions au plan de réponse humanitaire 2025 pour le Yémen. Le Pakistan est en outre vivement préoccupé par le fait que les houthistes détiennent des membres du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires, en violation du droit international humanitaire. Nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général à leur libération immédiate et inconditionnelle.

La situation au Yémen ne peut être dissociée de la dynamique régionale plus large, y compris l'attaque militaire israélienne en cours à Gaza. Le Conseil de sécurité doit rester uni et prendre des mesures pour promouvoir un cessez-le-feu permanent à Gaza et parvenir à une désescalade dans la région. Le Pakistan réaffirme sa détermination à soutenir les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour faciliter un processus politique dirigé et contrôlé par les Yéménites sous les auspices de l'ONU. La diplomatie et le dialogue restent le seul moyen viable de parvenir à une paix durable au Yémen.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya de leurs exposés instructifs. Je salue également la participation du représentant du Yémen à la présente séance du Conseil de sécurité.

Alors que nous nous réunissons à l'occasion de la première séance d'information sur le Yémen en 2025, les tensions en ce qui concerne ce pays se sont malheureusement intensifiées, alors que nous assistons à des signes d'espoir dans la région. Dans ce contexte, je voudrais mettre en avant les éléments suivants aujourd'hui.

Premièrement, en ce qui concerne les hostilités en cours, il est impératif que le Conseil de sécurité envoie un message fort, unifié et sans équivoque condamnant clairement ces actes incendiaires. Les houthistes continuent d'attaquer des navires en mer Rouge et de multiplier les attaques contre Israël tant que la situation à Gaza ne sera pas réglée, selon une logique malavisée et inacceptable qui compromet la stabilité, non seulement au Yémen mais aussi dans l'ensemble de la région, mettant en péril les efforts diplomatiques déployés à Gaza, au Liban et en Syrie. Par ces attaques, les houthistes exploitent délibérément l'instabilité régionale pour servir leurs intérêts particuliers. Dans le même temps, la réponse d'Israël aux attaques des houthistes doit être conforme au droit international, notamment au droit international humanitaire, qui garantit la protection des civils et des infrastructures civiles en toutes circonstances.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'embargo sur les armes, le Conseil de sécurité doit veiller à la mise en œuvre intégrale de toutes ses résolutions pertinentes. Les houthistes déploient des systèmes d'armes sophistiqués, notamment des missiles

balistiques, des drones et des missiles dits hypersoniques. Toutefois, il est clair qu'ils ne possèdent pas les capacités nécessaires pour mettre au point et produire de tels armements sans une importante aide extérieure. Par conséquent, tout pays qui facilite la fourniture d'armes ou de matériel connexe commet une violation flagrante de l'embargo sur les armes ciblé. En outre, toute aide ou coopération militaire active avec les houthistes ne fait qu'alimenter et aggraver la déstabilisation régionale. À cet égard, nous espérons que le Conseil adoptera cet après-midi une résolution soulignant l'importance de la mise en œuvre de l'embargo sur les armes, sur la base des conclusions du Groupe d'experts sur le Yémen.

Troisièmement, s'agissant de la situation humanitaire, l'aggravation de la crise humanitaire au Yémen est très préoccupante, car de graves menaces continuent de peser sur les infrastructures civiles et les travailleurs humanitaires. Le port de Hodeïda, qui joue un rôle vital pour le peuple yéménite, ne disposerait plus que de 30 % de ses capacités opérationnelles initiales à la suite des frappes récentes. Il est indispensable de garantir le bon fonctionnement du port de Hodeïda et d'autres infrastructures clefs pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire internationale. Le Conseil doit envoyer un message clair, qui donne la priorité à la protection des civils, des infrastructures civiles et des travailleurs humanitaires. Le Conseil doit également rester uni et condamner fermement la détention arbitraire par les houthistes de membres du personnel des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales, de la société civile et des missions diplomatiques, et appeler sans relâche à leur libération immédiate et inconditionnelle. Nous saluons vivement les efforts que déploient actuellement le Secrétaire général, l'Envoyé spécial et les organismes des Nations Unies pour œuvrer par tous les moyens possibles afin d'obtenir la libération de tous les détenus.

Quatrièmement, en ce qui concerne le processus politique, nous espérons que l'évolution rapide de la dynamique au Moyen-Orient offrira une nouvelle occasion opportune de revitaliser le dialogue et de faire progresser la feuille de route politique au Yémen. Nous prenons note avec satisfaction de la récente visite de l'Envoyé spécial à Sanaa afin de jeter les bases de progrès tangibles dans le processus politique. Le Conseil de sécurité doit s'exprimer d'une seule voie et continuer d'apporter son plein appui aux efforts inlassables de l'Envoyé spécial. Nous exhortons toutes les parties, en particulier les houthistes, à réagir de manière constructive.

Pour terminer, en gardant à l'esprit que la paix et la sécurité au Moyen-Orient sont un puzzle interconnecté composé de pièces distinctes mais intrinsèquement liées, la communauté internationale doit saisir l'occasion qui se présente actuellement et redoubler d'efforts pour encourager les houthistes à abandonner leur position actuelle et à faire preuve d'une plus grande souplesse. Nous estimons que toutes les principales parties prenantes régionales doivent collaborer plus activement à cette fin afin de favoriser la paix et la sécurité dans la région en 2025.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés, et je salue la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Récemment, les tensions au Yémen et en mer Rouge se sont accrues, entraînant le risque d'une nouvelle escalade. Alors que les houthistes et Israël continuent de s'attaquer mutuellement, les États-Unis et Israël effectuent fréquemment des frappes aériennes au Yémen. La Chine réaffirme que les moyens militaires ne sont pas la solution. Répondre à la violence par la violence ne fera qu'entraîner le conflit dans un cercle vicieux d'escalade. D'une part, les houthistes doivent cesser d'attaquer les navires marchands et garantir la sécurité des voies de navigation en mer Rouge. D'autre part, les pays concernés doivent cesser de mener des frappes aériennes contre le Yémen et respecter véritablement sa souveraineté, sa sécurité et son intégrité territoriale. Toutes les parties concernées doivent rester calmes, faire preuve de retenue et s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions.

Le règlement politique de la question yéménite est une attente partagée de la communauté internationale et le but des efforts déployés depuis longtemps par le Conseil de sécurité. Toutes les parties au Yémen doivent répondre favorablement aux appels lancés par la communauté internationale, assumer leurs responsabilités, reprendre le dialogue et la communication, trouver un moyen de sortir de l'impasse politique et promouvoir ensemble un processus politique global dirigé et contrôlé par les Yéménites. Récemment, l'Envoyé spécial Grundberg s'est rendu au Yémen et dans d'autres pays de la région pour un nouveau cycle de médiation. La Chine s'en félicite et soutient les importants efforts déployés par l'Envoyé spécial pour promouvoir la confiance mutuelle et dégager un consensus entre les parties.

La situation humanitaire au Yémen est alarmante. La communauté internationale doit accroître son aide au Yémen. L'ONU doit donner la priorité à la mise en œuvre de projets dans des domaines clefs tels que la sécurité alimentaire, la santé publique et l'eau potable, afin de répondre aux besoins les plus urgents de la population. L'ONU a récemment renforcé la communication et la coordination avec les parties concernées afin d'améliorer les opérations humanitaires dans tout le Yémen et d'obtenir la libération de tous les détenus. La Chine salue les efforts déployés et les progrès accomplis dans ce domaine.

Les membres du Conseil s'accordent à dire qu'un cessez-le-feu à Gaza contribuerait à apaiser les tensions en mer Rouge. Récemment, des avancées positives ont été enregistrées en ce sens. Les prochains jours seront déterminants pour l'évolution de la situation à Gaza. Nous espérons que toutes les parties feront réellement preuve de volonté politique et prendront des mesures concrètes pour faire du cessez-le-feu à Gaza une réalité, afin de redonner espoir à la population de Gaza qui souffre et de créer les conditions nécessaires pour apaiser le chaos précaire qui règne au Moyen-Orient.

C'est la première fois que le Conseil examine la situation au Yémen depuis le début de l'année. Nous espérons que, grâce aux efforts concertés de la communauté internationale, la situation dans le pays s'améliorera cette année, que de nouveaux progrès seront réalisés et qu'une nouvelle dynamique sera instaurée. Nous sommes prêts à collaborer avec la communauté internationale pour continuer de déployer des efforts inlassables afin de parvenir à un règlement politique au Yémen et pour garantir la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

M^me^ Blokar Drobič (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie vivement l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés. Je salue la participation de la délégation yéménite à la présente séance.

Malheureusement, nous constatons que, pour le peuple yéménite, l'année commence par une nouvelle spirale de violence et une nouvelle escalade grave, que la Slovénie a condamnée lors de la séance d'urgence du Conseil qui s'est tenue le 30 décembre (voir S/PV.9829) et que nous condamnons à nouveau aujourd'hui. Les attaques irresponsables menées par les houthistes en mer Rouge et contre Israël se sont poursuivies, et les sévères représailles israéliennes, y compris l'attaque lancée la semaine dernière, ont causé des dommages considérables aux infrastructures civiles critiques du Yémen. Les informations selon lesquelles le port de Hodeïda ne fonctionnerait qu'à environ 30 % de sa capacité sont extrêmement préoccupantes. Les ports jouent un rôle vital pour le Yémen, tant sur le plan humanitaire qu'économique.

La situation est insoutenable et inacceptable. Le peuple yéménite ne doit pas être utilisé comme un pion dans un jeu géopolitique. Il ne peut tout simplement pas supporter un nouvel assaut, après 10 longues années de guerre, et le peuple palestinien ne bénéficie en rien de ce cycle de représailles.

Nous renouvelons donc notre appel à toutes les parties pour qu'elles cessent leurs attaques et respectent le droit international, y compris le droit international humanitaire. Nous soulignons en particulier que les attaques contre les populations civiles,

les infrastructures et les biens sont interdites. Nous attendons avec intérêt l'adoption d'un projet de résolution qui renouvelle le mandat du Secrétaire général en matière d'établissement de rapports sur les attaques en mer Rouge et nous remercions les États-Unis et la Grèce de leurs efforts en tant que coauteurs. Nous exprimons une fois de plus notre vive inquiétude quant aux conséquences possibles de ces attaques sur l'environnement, comme l'a montré la situation récente du pétrolier *Sounion*. Nous regrettons qu'il n'ait pas été possible de rendre compte de cet aspect dans le projet de résolution actuel et espérons qu'il sera incorporé dans les textes futurs. La Slovénie rappelle également le besoin désespéré d'un cessez-le-feu à Gaza, qui, nous en sommes convaincus, apporterait le calme ô combien nécessaire dans la région tout entière.

Il est clair qu'il faut poursuivre une politique de diplomatie plutôt que de puissance de feu. Aussi nous félicitons-nous de l'intensification des échanges entre l'Envoyé spécial et les acteurs nationaux et régionaux au cours des dernières semaines et prenons note de sa récente visite à Sanaa et des discussions qu'il a eues avec un large éventail de parties prenantes yéménites. Nous demandons instamment aux acteurs régionaux ayant de l'influence d'insister auprès de toutes les parties pour qu'elles prennent des mesures concrètes en vue d'une désescalade et de l'instauration d'un climat de confiance. Nous appelons toutes les parties à saisir cette occasion et à faire preuve d'un véritable engagement en faveur de la paix et de la gouvernance en participant à la feuille de route des Nations Unies et en faisant avancer un processus politique inclusif interyéménite. Les progrès réalisés en 2023 ne doivent pas être perdus ou annulés.

Nous sommes confrontés à une explosion des besoins humanitaires au Yémen et dans toute la région et à des pressions sans précédent pour la communauté humanitaire. Dans un monde où, trop souvent, nous ne parvenons pas à réaliser les percées politiques et diplomatiques nécessaires, ce sont les travailleurs humanitaires qui, à chaque fois, doivent recoller les morceaux. La détention de travailleurs humanitaires par les houthistes l'année dernière n'est pas seulement une violation du droit international, c'est aussi un affront à ces efforts pour sauver des vies.

Nous concluons notre déclaration d'aujourd'hui par un appel clair et simple à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les membres du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire et de la société civile détenus au Yémen, ainsi qu'au respect et à la protection des travailleurs humanitaires partout dans le monde.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, la Sierra Leone et mon pays, la Somalie, et du Guyana.

Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, M^me^ Joyce Msuya, de leurs précieuses mises à jour sur la situation au Yémen. Par ailleurs, je salue la présence du Représentant permanent du Yémen à cette séance.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment leur soutien indéfectible aux initiatives entreprises par l'ONU et aux efforts régionaux, notamment ceux menés par le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman, pour parvenir à un règlement politique contrôlé et dirigé par les Yéménites. Un processus équilibré et inclusif, avec une participation robuste des femmes et des jeunes, reste essentiel pour régler le conflit et répondre aux aspirations du peuple yéménite. Nous insistons sur l'importance de préserver les progrès accomplis dans les négociations de paix et encourageons l'ONU à continuer de jouer un rôle de premier plan dans ces efforts de médiation.

À la lumière de l'évolution récente de la situation, nous voulons souligner les préoccupations et priorités suivantes.

Le premier point concerne la protection du personnel humanitaire et onusien. Nous réitérons notre appel à la libération immédiate et inconditionnelle de tout le personnel humanitaire et des Nations Unies détenu par les houthistes. La détention

arbitraire de ces employés et de membres de la société civile constitue une violation grave du droit international humanitaire. À cet égard, nous exhortons une fois de plus les houthistes à cesser de détenir arbitrairement les travailleurs humanitaires, qui fournissent des services vitaux à la population yéménite. Nous condamnons également fermement le fait que des civils et des infrastructures civiles continuent d'être pris pour cible, à l'instar de la récente attaque de drone sur un marché dans la province de Taëz, qui a fait de nombreux morts et blessés, et des récentes attaques à Hanaka Al-Masoud dans la province de Beïda.

Le deuxième point a trait à l'intensification de l'insécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire au Yémen s'est considérablement aggravée, le Programme alimentaire mondial faisant état d'une augmentation spectaculaire du nombre de ménages incapables de répondre à leurs besoins fondamentaux. D'après les projections, une grave pénurie alimentaire menace 17 millions de personnes en 2025, soit 49 % de la population, dont 5 millions en situation d'urgence et 3,5 millions en situation de malnutrition aiguë. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent à une action internationale rapide pour financer de manière adéquate le plan de réponse humanitaire au Yémen.

Le troisième point concerne les menaces pour la sécurité maritime et l'environnement. Les attaques des houthistes en mer Rouge font peser de graves risques sur le transport maritime mondial et l'écosystème maritime, avec des conséquences à long terme sur l'environnement marin fragile de la mer Rouge. Nous restons préoccupés par ces attaques et appelons les houthistes à cesser immédiatement ces activités.

Le quatrième point est lié à l'action militaire extérieure. L'intensification des attaques extérieures, notamment les frappes aériennes israéliennes sur les territoires yéménites et les implications plus larges du conflit à Gaza, sapent les efforts de consolidation de la paix. Nous exhortons toutes les parties, y compris les acteurs régionaux et internationaux, à privilégier les voies diplomatiques et à cesser les actions militaires sur le territoire yéménite. Toute nouvelle escalade risque d'aviver les tensions régionales et d'aggraver la situation de la population yéménite. Nous soulignons également l'importance de maintenir la stabilité et de promouvoir le dialogue. À cet égard, nous appelons les houthistes à cesser leurs actions qui exacerbent les tensions dans la région, car un tel comportement compromet les efforts de paix et de réconciliation. Il est impératif que toutes les parties fassent preuve de retenue et s'engagent sur la voie d'un dialogue constructif pour trouver des solutions durables. À cet égard, nous soulignons une fois de plus que seuls les efforts diplomatiques et le dialogue politique peuvent régler la crise yéménite, et non une intervention militaire.

Compte tenu de ces défis, les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont fermement convaincus que l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza constitue une première étape décisive vers l'instauration d'une paix durable dans l'ensemble de la région. Ce cessez-le-feu est crucial pour éviter une nouvelle escalade et créer les conditions propices à un processus de paix véritable et global.

Pour terminer, nous soulignons l'importance cruciale de poursuivre un dialogue international ciblé avec le Yémen. Nous réaffirmons notre soutien à un processus de paix dirigé et contrôlé par les Yéménites sous les auspices de l'ONU et appelons à une mobilisation concertée de la communauté internationale pour parvenir à une paix et une stabilité durables au Yémen.

M. Sekeris (Grèce) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^me^ Msuya, de leurs exposés fort utiles. Je souhaite en outre chaleureusement la bienvenue au Représentant permanent du Yémen à cette séance.

La Grèce reste profondément préoccupée par le recours croissant à la force, les discours incendiaires et l'instabilité persistante dans la région, la situation au Yémen étant de plus en plus préoccupante. Nous sommes particulièrement alarmés par

l'agression continue des houthistes, notamment leurs attaques injustifiées au moyen d'armes avancées, telles que des missiles balistiques et des drones. Ces attaques ont visé des infrastructures civiles, notamment des terminaux pétroliers sous le contrôle du Gouvernement yéménite, ce qui a encore exacerbé les tensions.

Dans ce contexte, nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue, à privilégier le dialogue et la diplomatie et à éviter les actions qui conduisent à une nouvelle escalade, en particulier celles qui font des victimes civiles. La Grèce soutient sans équivoque tous les efforts déployés par l'Envoyé spécial en faveur du processus politique au Yémen afin d'instaurer un cessez-le-feu durable et permanent susceptible d'ouvrir la voie à un règlement de paix pérenne. À ce stade critique, nous insistons sur l'importance de l'unité au sein du Conseil de direction présidentiel et sur la nécessité d'accroître le soutien en faveur du Gouvernement yéménite. En outre, il est impératif de veiller à ce qu'aucun acteur ne tire parti de la situation régionale ou interne pour étendre son influence et compromettre les perspectives de stabilité au Yémen. Nous soulignons également l'importance de l'unité du Conseil de sécurité dans l'examen du dossier yéménite. Je voudrais mettre l'accent sur quatre points clefs qui revêtent une importance particulière pour mon pays s'agissant de la question du Yémen.

Premièrement, le respect et la stricte application du droit international, y compris du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, sont primordiaux, et toutes les parties doivent adhérer à ces principes. À cet égard, nous exhortons les houthistes à libérer le navire marchand *Galaxy Leader* et son équipage, qui sont retenus sans raison légitime depuis novembre 2023.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'attachement à une solution politique, nous demandons instamment à tous les acteurs yéménites d'œuvrer activement en faveur d'un cessez-le-feu durable et permanent dans le but d'éviter l'escalade. Cela permettra de mettre en place un processus politique renouvelé, inclusif, dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous l'égide de l'ONU, garantissant une participation véritable de toutes les composantes de la société yéménite, y compris les femmes et les jeunes.

Troisièmement, pour ce qui est de l'aide et de la protection humanitaires, la communauté internationale doit augmenter d'urgence le soutien financier au plan de réponse humanitaire pour le Yémen et renforcer les activités du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Par ailleurs, nous condamnons fermement la détention arbitraire de membres du personnel des Nations Unies, du personnel diplomatique et du personnel humanitaire, et reprenons à notre compte l'appel lancé en faveur de leur libération immédiate et inconditionnelle.

Quatrièmement, la Grèce accorde une importance particulière à la sûreté maritime et à la liberté de navigation en mer Rouge, dans le golfe d'Aden et dans le détroit de Bab el-Mandab. C'est pourquoi, avec les États-Unis, nous avons rédigé le texte renouvelant la résolution relative à la mer Rouge. Nous nous joignons à d'autres pour appeler les houthistes à cesser immédiatement toutes les attaques contre la navigation commerciale dans la région, conformément aux résolutions 2722 (2024) et 2739 (2024). La Grèce est à la tête de la force navale de l'Union européenne chargée de garantir la sûreté maritime, l'opération Aspides, et accueille son quartier général. Cette opération a été créée pour préserver la liberté de navigation en réponse à la crise en mer Rouge, conformément à la résolution 2722 (2024). Nous soulignons son caractère défensif et réaffirmons notre détermination à contrer les menaces qui pèsent sur la sûreté maritime et la liberté de navigation dans la région.

Pour terminer, nous appuyons le projet de résolution sur la mer Rouge, déposé conjointement par les États-Unis et la Grèce en tant que corédacteurs, et nous sommes prêts à continuer d'apporter notre contribution en vue de la relance du processus politique au Yémen.

M^me^ Jaraud-Darnault (France) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Hans Grundberg, ainsi que la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, Joyce Msuya, pour leurs présentations. Je voudrais également saluer la présence parmi nous du Représentant permanent du Yémen.

La France condamne avec fermeté les attaques menées par les houthistes contre Israël depuis plusieurs semaines, y compris celle du 13 janvier qui visait le sud d'Israël. Celles-ci doivent cesser immédiatement, de même que leurs attaques en mer Rouge contre des navires commerciaux, qui se poursuivent malgré l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2722 (2024). Les actions déstabilisatrices des houthistes, soutenus par l'Iran, en mer Rouge, dans le golfe d'Aden et contre Israël, avec des missiles et des drones, violent le droit international, y compris les résolutions adoptées par le Conseil. Les houthistes portent une responsabilité prépondérante dans la crise régionale en cours et leurs actions démontrent une fois de plus leur indifférence totale vis-à-vis de la souffrance du peuple yéménite. La France réitère l'appel du Conseil de sécurité en faveur de la libération immédiate et inconditionnelle du *Galaxy Leader* et de son équipage, retenus depuis plus d'un an.

La France réaffirme son attachement à la stabilité du Yémen et à la sécurité régionale. Elle rappelle la nécessité d'éviter toute nouvelle escalade dans la région et appelle l'Iran à cesser son soutien aux actions déstabilisatrices au Moyen-Orient. Elle poursuivra son engagement dans le cadre de l'opération défensive de politique de sécurité et de défense de l'Union européenne Aspides pour protéger la sûreté maritime et la liberté de navigation, conformément au droit international et en lien avec nos partenaires.

La France continue d'appeler à la libération immédiate et inconditionnelle des dizaines de membres des personnels onusien et humanitaire, locaux et internationaux, détenus par les houthistes de manière indigne et contraire au droit international. Nous exhortons par ailleurs les houthistes à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave, et à mettre un terme à toute campagne de désinformation à l'encontre des acteurs humanitaires. Alors que les Yéménites sont déjà épuisés par des années de conflit et la hausse continue de l'insécurité alimentaire, le Yémen est désormais le pays le plus touché par le choléra à l'échelle mondiale. Les houthistes doivent tout mettre en œuvre pour permettre au personnel humanitaire de vacciner les populations les plus vulnérables.

Le contexte régional ne doit pas nous faire perdre de vue l'objectif de parvenir à bâtir une paix durable au Yémen. Nous réitérons notre plein soutien à l'Envoyé spécial, M. Hans Grundberg, dans ses efforts pour préparer la nécessaire reprise du processus de paix. Seule une solution politique permettra une cessation complète et durable des hostilités et garantira aux populations une vie digne. Il est primordial d'éviter toute reprise du conflit sur le terrain.

L'unité du Conseil de direction présidentiel yéménite est essentielle, de même que le renforcement du Gouvernement yéménite. De leur côté, les houthistes doivent revenir à la table des négociations sous la conduite de l'Envoyé spécial. La France souligne l'importance de négociations inclusives, garantissant une participation de l'ensemble de la société civile et notamment des femmes yéménites.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Hans Grundberg, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^me^ Joyce Msuya.

Nous pensons que la tâche principale du Conseil dans le dossier yéménite est de contribuer, par tous les moyens possibles, à faire avancer les processus susceptibles de mener à la normalisation de la situation dans ce pays. Il faut absolument tout mettre en œuvre pour aider les parties au conflit, y compris le mouvement Ansar Allah, à trouver un terrain d'entente et à parvenir à des compromis. Pour notre part, nous appuyons la

démarche suivie par l'Envoyé spécial Grundberg à cet égard, et nous sommes prêts à continuer de lui fournir toute l'assistance nécessaire. Les événements actuels confirment qu'il est urgent de parvenir sans délai à des accords appropriés entre les forces politiques du pays, d'établir une feuille de route officielle en vue d'un règlement et de lancer un processus politique global et inclusif au Yémen. Dans le même temps, il est important que les parties s'efforcent en permanence de surmonter leurs antagonismes et de mettre un frein à leur rhétorique belliqueuse. Les puissances mondiales et les acteurs régionaux doivent aider les Yéménites, au lieu d'imposer des conditions préalables supplémentaires au lancement du processus politique au Yémen. Nous appelons l'Envoyé spécial à consolider les éléments positifs existants et à en tirer parti pour tenter de mettre en place un cadre solide propice aux efforts de médiation.

Cependant, nous constatons que l'instabilité dans la région du Moyen-Orient a malheureusement une incidence directe sur les perspectives d'un règlement politique au Yémen. L'opération militaire inhumaine menée par Israël dans la bande de Gaza, qui dure depuis plus d'un an, et ses actions au Liban et en Syrie sont condamnées sans équivoque par les populations du monde arabe, et elles ne peuvent qu'avoir des répercussions sur ce pays du Moyen-Orient. Les turbulences dans les eaux voisines, y compris la mer Rouge et le golfe d'Aden, contribuent également à jeter de l'huile sur le feu. La Russie a mis en garde à plusieurs reprises contre les risques d'une telle évolution. Nous n'avons cessé d'appeler à un cessez-le-feu dans la bande de Gaza et d'insister sur le caractère inadmissible de toute nouvelle escalade régionale, qui risque d'entraîner d'autres États du Moyen-Orient, bien qu'indirectement, dans le conflit palestino-israélien. Jusqu'à présent, nous avons malheureusement peu de raisons d'être optimistes.

La situation humanitaire au Yémen, qui s'aggrave de jour en jour, exige également un règlement rapide de la crise politique et militaire. Les citoyens ordinaires ont été frappés à la fois par la famine et par des épidémies de maladies infectieuses. Il est aussi devenu très difficile pour les travailleurs humanitaires de mener à bien leur mission dans le pays. Nous regrettons que la question de la détention, par Ansar Allah, de membres du personnel des Nations Unies recrutés localement n'ait toujours pas été réglée. Nous rappelons les privilèges et immunités accordés aux travailleurs humanitaires, qui doivent être respectés par toutes les parties.

Nous prenons acte des efforts que déploie l'ONU, y compris l'Envoyé spécial Grundberg, pour élucider les causes de ce qui s'est passé, garantir l'accès humanitaire et permettre la libération des personnes détenues. De notre côté, nous œuvrons également dans ce sens.

Bien entendu, il serait crucial que la communauté internationale s'unisse et redouble d'efforts pour régler la crise humanitaire au Yémen. Force est malheureusement de constater que les actions de certains pays ont précisément l'effet inverse. En particulier, nous nous inquiétons vivement des frappes menées actuellement sur les infrastructures des ports yéménites de Hodeïda, Salif et de Ras Issa, par la prétendue coalition formée par les États-Unis d'Amérique et leurs satellites, alors même qu'ils accueillent les installations les plus importantes pour acheminer de l'aide humanitaire au peuple yéménite. La majeure partie de l'assistance fournie, notamment la nourriture, les médicaments et autres produits de première nécessité, y transite.

Mais cela n'arrête pas nos collègues occidentaux. Ainsi, la plus récente attaque aérienne, coordonnée par les États-Unis, le Royaume-Uni et Israël, le 10 janvier, a mis la plupart de ces infrastructures hors service. Conséquence : la capacité de traitement des ports a été catastrophiquement réduite, ce qu'ont également souligné les travailleurs humanitaires. Si les agresseurs occidentaux veulent considérer ce résultat comme une réussite, alors c'est peut-être la seule que leur campagne militaire contre les houthistes ait obtenue, puisque non seulement elle n'a pas entamé leurs capacités militaires, mais elle n'a non plus eu d'influence sur leur position concernant les questions régionales.

Nous ne sommes pas en train de justifier le bombardement du territoire israélien par les houthistes ; nous comprenons bien que Jérusalem-Ouest agit le plus souvent en représailles. La réponse militaire se doit cependant d'être proportionnée. Il est maintenant dans l'intérêt d'Israël de faire preuve de retenue et de s'abstenir de toute surenchère. Nous espérons que Jérusalem se rendra compte qu'il lui faut ajuster sa ligne de conduite destructrice dans la région.

M^me^ Shea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés, qui ont mis en exergue la précarité de la situation au Yémen.

Le Conseil a bien conscience que les récentes menaces houthistes à la paix et la sécurité internationales ont été au cœur des récentes séances. Au cours d'une séance d'urgence, le 30 décembre (voir S/PV.9829), le Sous-Secrétaire général Khiari a condamné à juste titre la décision irresponsable des houthistes de privilégier leurs ambitions régionales agressives en attaquant la navigation internationale en mer Rouge. Il a également souligné les répercussions délétères de leurs attaques non provoquées.

Les spécialistes en sauvetage viennent d'achever leur travail sur le navire marchand *Sounion*, plusieurs mois après qu'une attaque houthiste a mis le feu à ce navire rempli de millions de barils de pétrole et l'a laissé à la dérive. Quelques semaines auparavant (voir S/PV.9806), nous avions entendu un intervenant nous relayer les détails éprouvants de son enlèvement et de sa captivité injustifiée aux mains des houthistes. Il prenait la parole au nom de tous ceux qui sont actuellement détenus par les houthistes, sans pouvoir voir leurs proches et victimes de terribles atteintes.

La situation continue d'empirer. Ces derniers jours, les houthistes ont élargi leur campagne de détention de Yéménites innocents et pris pour cible d'autres anciens membres de personnels d'ambassades qui essayaient simplement de faire leur travail. Ils détiennent toujours des agents de l'ONU et du personnel diplomatique et d'organisations non gouvernementales appréhendés cet été, ainsi que l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader*, effectivement pris en otage depuis plus d'un an ; ils mènent aussi des raids armés à Sanaa.

Une question se pose donc inévitablement : le Conseil continuera-t-il de ne rien faire face à une telle surenchère ? Nous ne pouvons pas nous contenter de multiplier des appels qui restent lettre morte.

Les États-Unis estiment qu'il est temps de répondre à la menace croissante des houthistes en demandant des comptes à l'Iran, qui leur permet de lancer des attaques de missiles à longue portée contre la navigation internationale et contre Israël, attaques que nous condamnons énergiquement. C'est pourquoi nous avons plaidé pour que les dispositions de reconduction exigent que les rapports périodiques du Secrétaire général au Conseil intègrent des informations sur la fourniture d'armes de pointe utilisées dans ces attaques de plus en plus sophistiquées. Nous devons également prendre des mesures pour priver les houthistes des revenus illicites qui permettent leurs attaques, et tenir compte du lien de plus en plus fort entre les houthistes et d'autres groupes terroristes, tels que les Chabab, notamment dans le cadre de sanctions ciblées.

Les États-Unis continuent d'agir pour faire face aux menaces houthistes. Le 8 janvier, les forces armées américaines ont mené de multiples frappes de précision contre deux installations souterraines houthistes où étaient stockées des armes classiques de pointe utilisées pour mener des attaques contre les navires de guerre de la marine américaine et des navires marchands. En dépit de tout ce que la Russie peut dire sur ces actions et d'autres actions antérieures, le fait est que ces frappes étaient conformes au droit international et qu'elles ont été menées dans l'exercice du droit naturel de légitime défense des États-Unis.

Malgré les menaces houthistes, nous ne devons pas perdre de vue les souffrances tenaces des Yéménites, notamment dues à l'obstruction houthiste et aux restrictions imposées à l'accès humanitaire, et en particulier les souffrances des populations confrontées à l'insécurité alimentaire et à d'autres difficultés accablantes. Plus de la moitié de la population yéménite a toujours besoin d'aide humanitaire. C'est pourquoi nous continuons d'appuyer l'action menée par l'ONU et nos partenaires humanitaires, qui apportent une aide cruciale à la population yéménite en matière de santé, de nutrition, d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

Nous devons faire davantage, collectivement, pour appuyer l'intervention humanitaire au Yémen. Les États-Unis, premier donateur mondial d'aide humanitaire au Yémen, appellent la communauté internationale à renforcer son soutien financier pour atténuer la tragique crise humanitaire dans ce pays, et à exercer des pressions sur les houthistes pour qu'ils veillent à ce que les organisations humanitaires puissent opérer sans entrave, sans être perturbées par les houthistes et sans que leur personnel soit menacé de détention. Nous appelons également les donateurs à aider à promouvoir une gouvernance efficace durant la visite à New York du Premier Ministre yéménite et de sa délégation, la semaine prochaine.

Les attaques houthistes doivent cesser si nous voulons que le Yémen échappe aux pires des scénarios. Les houthistes sont le principal obstacle à un appui international accru et ils hypothèquent les possibilités de paix au Yémen. Nous devons tous travailler de concert et demeurer attachés à un processus politique mené entre Yéménites, sous l'égide de l'ONU, qui s'emploie à mettre un terme au conflit au Yémen. Pour cela, il faut d'abord que cessent les attaques et détentions houthistes.

M^me^ Lassen (Danemark) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés et de leurs efforts constants sur ce dossier. Je salue également la participation du représentant du Yémen à notre séance.

Nos intervenants ce matin ont brossé un tableau inquiétant : celui d'une situation fragile et instable, qui approche de plus en plus d'un dangereux précipice. Je soulignerai trois points.

Premièrement, et c'est le plus important : une désescalade est absolument impérative. Le Danemark est profondément inquiet de l'aggravation des tensions au Moyen-Orient, y compris avec la dernière intensification des attaques entre Israël et les houthistes. Nous appelons les houthistes à cesser immédiatement leurs attaques contre Israël et nous rappelons le droit de légitime défense d'Israël conformément au droit international, y compris au principe de proportionnalité.

En outre, nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et à respecter les obligations que leur fait le droit international humanitaire, en protégeant les civils et les infrastructures civiles. Nous soulignons également l'importance de maintenir ouvert le port de Hodeïda, qui est une bouée de sauvetage pour des millions de Yéménites.

Nous condamnons les attaques constantes des houthistes contre les navires marchands internationaux en mer Rouge et leur détention injustifiable et continue du navire marchand *Galaxy Leader* et de ses 25 membres d'équipage, et nous exigeons leur libération immédiate. Toute tentative de perturber la liberté de navigation, dont dépendent le commerce et le développement internationaux, est inadmissible et peut constituer une violation du droit international. À cette fin, nous soulignons la nécessité de renforcer l'embargo sur les armes et d'endiguer les transferts d'armes aux houthistes, notamment en renforçant le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies.

Deuxièmement, le Danemark condamne toute tentative de restreindre, de détourner ou d'entraver l'acheminement de l'aide humanitaire. En perturbant les opérations humanitaires, les houthistes privent leur propre population d'une assistance vitale

et salvatrice. Pour dire les choses simplement, cela coûte à des personnes leur vie. Dans le même ordre d'idées, nous condamnons avec force la détention arbitraire par les houthistes de membres du personnel des Nations Unies, de membres de la société civile et d'employés d'organisations non gouvernementales et de missions diplomatiques au Yémen. Nous demandons leur libération immédiate et inconditionnelle. Il est indispensable de veiller à ce que les travailleurs humanitaires puissent mener à bien leur action vitale dans un environnement sûr. Par conséquent, nous sommes favorables à ce que les organismes humanitaires des Nations Unies et d'autres acteurs sur le terrain prennent les précautions nécessaires pour assurer leur sécurité lorsque ces conditions élémentaires ne peuvent pas être remplies.

Mon troisième point est étroitement lié aux deux premiers et porte sur la nécessité de trouver une solution politique au conflit. Bien que nous jugions encourageante la dernière visite de l'Envoyé spécial Grundberg à Sanaa, sa première en près de deux ans, les agissements des houthistes sur d'autres fronts n'incitent guère à l'optimisme. Ce qu'il faut, c'est que les parties fassent véritablement preuve de bonne volonté, déposent les armes et participent de manière constructive aux efforts en faveur de l'instauration d'un cessez-le-feu officiel à l'échelle nationale et de la relance d'un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Yéménites, qui associe pleinement les femmes et les jeunes. Les efforts de l'Envoyé spécial ont également permis de poser des jalons importants, et il bénéficie du plein appui du Danemark.

Pour terminer, je voudrais dire que le conflit dévastateur au Yémen n'a que trop duré. Comme toujours, c'est la population civile qui souffre le plus. Elle ne doit pas devenir la victime d'un conflit oublié. Elle doit rester au premier plan de nos préoccupations. Ses souffrances exigent et méritent notre attention et, surtout, notre action en faveur de la paix au Yémen.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que l'Algérie, un pays frère, de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre délégation, plein succès. Je tiens également à remercier les États-Unis, pays ami, de leur présidence réussie du Conseil le mois dernier, et à féliciter les nouveaux membres non permanents du Conseil, à savoir le Danemark, la Grèce, le Pakistan, le Panama et la Somalie. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec eux et avec le reste du Conseil pour instaurer une paix globale et durable au Yémen et atténuer les souffrances du peuple yéménite. Je remercie également les membres sortants de leurs précieuses contributions aux travaux du Conseil de sécurité, ainsi que M. Hans Grundberg et M^me^ Joyce Msuya de leurs exposés d'aujourd'hui. Et nous remercions également le général Beary de tous ses efforts au cours de son mandat.

En poursuivant leur escalade militaire, les milices terroristes houthistes se soustraient à leur devoir d'œuvrer en faveur de la paix. Cela sape tous les efforts régionaux et internationaux, ainsi que ceux de l'ONU, visant à mettre fin à cette guerre prolongée et exacerbe les répercussions de la crise humanitaire sur le peuple yéménite. Bien que le Gouvernement yéménite condamne les attaques de l'entité israélienne contre le Yémen et ses violations de la souveraineté de notre pays, nous tenons les milices houthistes pour responsables d'avoir entraîné le Yémen dans un conflit régional. Nous voulons les avertir des dangers qu'il y a à continuer de prendre le Yémen et son peuple en otage et de les entraîner dans leurs batailles insensées, qui servent uniquement les intérêts de leur parrain, le régime iranien, et son projet expansionniste dans la région. Nous tenons à rappeler au Conseil l'approche destructrice des milices, dont les attaques terroristes visent depuis des années les ressources et les infrastructures du peuple yéménite, qu'il a fallu des décennies pour construire, à savoir les ports, les aéroports et les installations pétrolières vitales, à l'aide de

missiles balistiques et de drones. Elles assiègent et ciblent également des villes et des villages. Contrairement à ce que prétendent les houthistes, leurs attaques terroristes n'ont pas pour objectif de défendre le peuple palestinien de Gaza. Elles s'inscrivent simplement dans le cadre de leur stratégie visant à détruire le Yémen, à anéantir les rêves, les espoirs et les aspirations de son peuple, à imposer les idées du régime iranien, qui est leur parrain, à faire du Yémen une plateforme pour menacer la sécurité et la stabilité de la région et du monde et à saper toute possibilité de construire un avenir meilleur pour les Yéménites.

Nous réaffirmons que l'instauration d'une paix globale au Yémen exige que les milices fassent preuve d'un engagement ferme et d'une volonté de parvenir à la paix, qu'elles participent réellement et de bonne foi aux efforts déployés aux niveaux régional et international pour mettre fin à la crise yéménite, qu'elles renoncent à la guerre et à l'escalade, qu'elles fassent passer les intérêts du peuple yéménite avant ceux de leurs dirigeants et de leur parrain, et qu'elles abandonnent leur stratégie terroriste qui compromet la sécurité et la stabilité au Yémen et de la région. Nous appelons le Conseil de sécurité à assumer sa responsabilité en veillant à la mise en œuvre de ses résolutions relatives à la crise et en prenant des mesures concrètes pour faire avancer un processus politique global qui réponde aux aspirations du peuple yéménite.

Nous réaffirmons que le Gouvernement yéménite est disposé à participer de manière constructive à tous les efforts de la région et de l'ONU pour parvenir à un règlement politique global qui puisse garantir la fin du coup d'État et le rétablissement de nos institutions publiques, conformément au mandat convenu pour une solution politique, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats des travaux de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, au premier rang desquelles la résolution 2216 (2015).

La poursuite de l'escalade par les milices houthistes est le résultat de l'absence de volonté de la part de la communauté internationale de prendre des mesures pour faire face au comportement et aux pratiques des milices, qui continuent de commettre des violations et des crimes odieux contre le peuple yéménite. Elles sapent l'Accord de Stockholm, ce qui leur a permis de s'emparer de la ville de Hodeïda et de ses ports, pour en faire une base de lancement de missiles balistiques et de drones afin de menacer la sécurité et la stabilité régionales et internationales, ainsi que les voies maritimes internationales en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandab. Nous appelons une nouvelle fois le Conseil de sécurité et la communauté internationale à revoir leur attitude face aux milices houthistes et à rectifier les discours fallacieux qui ont aggravé la crise, prolongé le conflit et permis aux houthistes de défier la volonté du Conseil et de la communauté internationale et de menacer d'autres pays de la région.

Certes, nous sommes reconnaissants à l'ONU pour les efforts qu'elle déploie pour obtenir la libération des membres du personnel des organismes des Nations Unies, des organisations internationales et locales et des missions diplomatiques œuvrant au Yémen que les milices détiennent depuis plus de six mois, mais ces efforts se limitent à envoyer des invitations et à tenir des réunions à répétition avec les chefs des milices houthistes, dont certains sont inscrits sur les listes de terroristes. Cette situation encourage les houthistes à poursuivre leurs violations et leurs crimes et à faire fi des appels du Conseil et de la communauté internationale en faveur de la libération des détenus, et cela démontre l'incapacité de l'ONU d'exercer une véritable pression pour protéger les membres de son personnel et sauver leur vie.

Depuis qu'elles ont perpétré leur coup d'État, les milices houthistes continuent de commettre des crimes et des violations contre les Yéménites, en violation flagrante du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. La dévastation et la destruction n'ont épargné aucune région du Yémen, et les Yéménites

endurent une situation humanitaire et économique insupportable. Les milices les ont privés de leur vie, de leur sécurité et de leur avenir. Elles ont déclenché des guerres et des crises, ont attisé le racisme et les divisions et ont pris pour cible des biens de caractère civil, des villes densément peuplées et des marchés populaires à l'aide de missiles et de drones, tuant des dizaines de civils innocents, pour la plupart des femmes et des enfants, dans des scènes horribles.

Après avoir mené une attaque criminelle contre un marché populaire à Taëz au début du mois dernier, les milices houthistes ont attaqué à l'artillerie des habitations civiles dans le village d'Al-Bumiyah, situé dans le district de Maqbana, dans la province de Taëz, tuant deux enfants et en blessant deux autres, tous issus de la même famille. Les milices houthistes ont assiégé et attaqué récemment les villages de Hanaka Al-Masoud et Al-Khashaa à Qifa Radaa, dans la province de Beïda, à l'aide de drones, de chars et d'artillerie, faisant de nombreuses victimes, dont des femmes et des enfants.

J'avais espéré que l'Envoyé spécial du Secrétaire général désignerait les auteurs de ces crimes qui sapent les efforts de pacification et font obstacle à l'instauration de la paix. Les milices font également exploser de nombreuses maisons dans ces villages, sèment la terreur parmi les femmes et les enfants, empêchent les secours de parvenir aux blessés et font obstacle à l'acheminement des denrées alimentaires, coupent l'eau, refusent aux agriculteurs l'accès à leurs champs et les privent de soins de santé vitaux, en plus de déployer des renforts militaires massifs et de dizaines de combattants houthistes lourdement armés. Les milices ont également lancé une vaste campagne d'arrestation des habitants des villages sur la base d'accusations forgées de toutes pièces, en tant que prétexte pour leur élimination physique ou leur disparition forcée. Ces actes constituent des crimes de guerre.

Les milices sont en outre responsables d'enlèvements et de disparitions forcées ainsi que d'arrestations de personnalités politiques, d'universitaires, d'activistes et de journalistes pour leurs activités politiques, de défense des droits humains et dans le domaine des médias, et elles commettent les violations les plus odieuses contre des femmes yéménites, en les enlevant à leur domicile ou sur leur lieu de travail, en les détenant dans des prisons secrètes et en commettant des actes de violence et d'extorsion à leur encontre, en plus du harcèlement, des agressions sexuelles et des actes de torture psychologique et physique. Ces milices continuent également d'attirer les enfants dans des camps de la mort et de transformer les écoles en camps et les salles de classe en camps d'entraînement, où les enfants apprennent à se servir d'armes et sont endoctrinés avec des idées extrémistes, dans le cadre de la plus grande opération de recrutement de l'histoire moderne.

Par ailleurs, ces milices ont transformé les alentours de villes, de villages, de fermes et de routes en champs de mines qui ont tué des milliers de civils ou en ont fait des handicapés à vie. Ces pratiques criminelles ont provoqué la plus grande vague de déplacements internes au Yémen, des millions de Yéménites ayant été contraints de fuir vers des camps de déplacés où règnent une situation humanitaire et des conditions de vie difficiles. Le silence de la communauté internationale face aux crimes brutaux que ces milices continuent de commettre contre des civils innocents dans les zones qu'elles contrôlent les encourage à persister dans leurs crimes et reflète un mépris pour des vies innocentes ainsi qu'une violation flagrante et sans précédent du droit international humanitaire, du droit international des droits humains et de la législation nationale.

Le Conseil de direction présidentiel s'emploie activement à relever les nombreux défis et à soutenir les efforts déployés par le Gouvernement yéménite pour fournir des services, atténuer les souffrances humaines, relancer l'économie, soutenir le processus de réformes globales, améliorer les performances des institutions aux niveaux central et local, relever d'urgence les défis liés à la situation économique et aux services, mettre au point les mesures visant à renforcer les mécanismes de lutte contre la corruption,

accroître les recettes publiques et redoubler d'efforts pour faciliter les opérations de la communauté humanitaire. Dans ce contexte, nous apprécions grandement la solidarité dont font preuve nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis avec le peuple yéménite, ainsi que leurs efforts pour atténuer les souffrances humaines.

Le Gouvernement yéménite lance un appel aux pays frères et amis ainsi qu'aux organisations internationales de donateurs pour qu'ils apportent un soutien urgent afin de répondre aux priorités actuelles. Il importe notamment de soutenir le plan de sauvetage économique et la stratégie du Conseil de direction présidentiel pour faire face aux défis résultant de cette guerre, à la poursuite de l'escalade des milices houthistes et à ses conséquences catastrophiques sur la situation économique et humanitaire.

Nous remercions vivement nos frères du Royaume d'Arabie saoudite du soutien économique qu'ils ont récemment apporté au Gouvernement yéménite à hauteur de 500 millions de dollars, dont un dépôt de 300 millions de dollars auprès de la Banque centrale du Yémen. Cette aide contribuera à répondre aux besoins et aux obligations incontournables de l'État, au premier rang desquels figure le paiement des salaires des fonctionnaires.

Enfin, nous remercions le Royaume-Uni d'avoir contribué à l'organisation, en partenariat avec le Gouvernement yéménite, d'une réunion ministérielle de haut niveau qui se tiendra au Siège de l'ONU au début de la semaine prochaine, dans le but de mobiliser un soutien économique et politique en faveur des efforts déployés par le Gouvernement pour réformer les institutions et pour relever les défis économiques actuels.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 35.